LES LIMITES DE LA CROISSANCE

l y a vingt ans, le Club de Rome lançait dans le célèbre rapport Meadows la proposition controversée de la croissance zéro pour faire face à la réalité d'un monde chaque jour plus peuplé et aux ressources limitées. Par la suite, on s'apercut que les croissances ne sont pas aussi exponentielles que l'indiquait le rapport et que le monde n'est pas non plus, du point de vue de son fonctionnement global, aussi fragile qu'il le paraissait. Cependant, il est certain que le développement créé, surtout

dans le monde industrialisé, par la capacité créatrice et innovatrice de l'homme n'a pas satisfait, malheureusement, toutes les attentes de progrès suscitées. Aujourd'hui, ce progrès non seulement m'atteint pas tout le monde, mais accentue les différences sociales entre pays et entre les classes sociales d'un même pays, provoquant, dans de nombreux cas, des changements profonds et accélérés dans le milieu, changements qui exigent des actions urgentes si on ne veut pas mettre en péril l'avenir de tous.

C'est pourquoi la question initiale reste inchangée: faut-il limiter ce modèle de développement? La dégradation irréversible de l'environnement est-elle le prix que nous devons payer pour progresser? Ces vingt dernières années, un grand nombre d'observations ont été recueillies, des concepts ont été développés, les connaissances intéressant les changements causés par l'homme sur l'environnement ont progressé. Les théories simplistes du déterminisme environnemental ont été remplacées par des appréciations chaque jour plus rigoureuses sur la manière dont les milieux physique et biologique répondent à l'action de l'homme et, notamment, au



propre système industriel. La constatation des faits, par exemple, a mis en évidence que la problématique de la dégradation de l'environnement va au-delà des limites des phénomènes que nous pouvons observer de façon immédiate et qui nous sont peut-être plus familiers. Les catastrophes industrielle du Rhin, nucléaire de Tchernobyl, maritime de l'Exxon-Valdez, ou le scandale de l'exportation de déchets industriels vers les pays africains de la part de certaines firmes multinationales, pour ne

citer que quelques faits récents et pertinents, nous ont démontré que la contamination n'a pas de frontières. D'autre part, et sans nier l'importance de ces accidents, comme celle de tous ceux de moindre envergure se produisant constamment à échelon local, on est actuellement très préoccupé par les émissions diffuses dans l'atmosphère ou dans les eaux, continentales ou marines, de nombreux composants chimiques beaucoup plus difficiles à détecter et évaluer et pouvant même avoir des effets à échelon global sur l'environnement. Le réchauffement de l'atmosphère entraîné par l'effet de serre des plus en plus nombreux gaz provenant de la combustion, la modification du cycle hydrologique occasionnée par la destruction des forêts et les émissions de gaz biogéniques produits dans les zones littorales eutrophiques, ou l'appauvrissement de la couche d'ozone provoqué par l'utilisation de composants synthétiques photoréactifs, sont quelquesunes des conséquences observées les plus significatives. La problématique environnementale globale ne se limite pas cependant aux processus ou phénomènes considérés comme globaux à cause de leur portée ou de leurs implications. Elle concerne aussi les phénomènes qui, bien que de caractère local ou

régional, se répètent partout et par conséquent

préoccupent l'ensemble de la population. Les pluies acides, la pollution des eaux souterraines ou des estuaires et zones littorales, la désertisation ou érosion des sols entreraient dans cette deuxième catégorie de problèmes.

À la différence de ce qui se passa dans les années 60 où l'on était surtout préoccupé par la pollution à échelon local ou régional liée au

processus d'industrialisation, nous sommes aujourd'hui de plus en plus convaincus que les problèmes environnementaux sont d'ordre mondial ou planétaire. La rapidité avec laquelle nous pourrons anticiper ces problèmes et agir efficacement pour les résoudre dépendra de notre degré de compréhension des processus ou phénomènes les engendrant. Dans tous les cas, l'adoption d'un nouvel ordre de valeurs dans la gestion de la société industrielle, reposant sur une large solidarité écologique internationale, s'impose. En fait, la connaissance plus approfondie de la problématique du milieu doit contribuer à la "modernisation écologique" de la socièté industrielle. Ladite gestion devra faire passer les plans de prévention avant ceux d'assistance, les programmes de surveillance environnementale, compris non pas comme de simples exercices de collecte ou accumulation de données, mais comme un moyen d'identifier les problèmes et d'apporter des solutions à des questions posées, étant des instruments essentiels à cet égard. Toute cette activité doit naturellement aller de pair avec l'application de techniques appropriées à la réduction maximale des effets de la pollution, pour avancer vers l'introduction de technologies plus protectrices, c'est-à-dire plus avantageuses du point de vue de la consommation énergétique et de la production de déchets.

Ainsi, la Commission mondiale pour l'Environnement créée par les Nations Unies en 1983 et également appelée Commission Brundtland, du nom de sa présidente, le premier ministre norvégien, manifestait



qu'une solution de compromis entre le développement industriel et la sauvergade de l'environnement était possible, et lançait la proposition de la croissance ou du développement soutenus. C'est-à-dire d'un développement qui, tout en satisfaisant les besoins du présent, rende compatible la croissance des points de vue économique et écologique, et ne mette pas en péril les capacités des générations futures à satisfaire les leurs.

La CEE est même allée plus loin en manifestant dans son Quatrième Programme d'Action qu'il fallait dès le départ intégrer l'environnement aux politiques économique, industrielle, énergétique, agricole, et sociale de la communauté, avec la conviction que, ce faisant, on allait stimuler l'innovation technologique, la création d'emplois et l'ouverture de nouveaux marchés. Un dernier point dont il faut tenir compte à l'heure d'établir ce nouvel ordre de valeurs est celui de la responsabilité conjointe de toute la société. Il faut commencer par former une conscience sociale la plus objective possible à propos de la problématique environnementale, formation impliquant avant tout que toutes les informations recueillies sur ce thème soient mises à la connaissance du public. Nous ne découvrirons rien de nouveau si nous disons que ce dernier connaît très mal les contributions passées et présentes de la science et de la technique dans ce domaine et qu'il se manifeste en réactions contradictoires lorsqu'il s'agit d'apprécier des situations conflictives ou facteurs de risque. Ceci, quand ce ne sont pas les propres demandes ou pratiques sociales qui dégradent notre environnement ou nos ressources. Il est surprenant de voir, par exemple, la facilité avec laquelle on accepte des situations tout à fait négatives, simplement parce qu'elles sont plus familières, alors que l'on peut manifester jusqu'à de l'agressivité face à des situations auxquelles nous sommes moins habitués. Il s'agit, comme l'a dit quelqu'un, de réconcilier la biosphère et la sociosphère.

JOAN ALBAIGÉS DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT